

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Eco-quartier des Bords
d'Eau : approbation du
Compte Rendu Annuel à
la Collectivité (CRACL)
pour l'exercice 2022**

N° D_138_2023 (Service Urbanisme)

L'an deux mil vingt trois, le 09 octobre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 02 octobre deux mil vingt trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LÉMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. REGUIG représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, Mme CORNEILLAN représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par Mme IVAKHOFF, Mme CAMACHO représentée par M. MONIER, M. DOURET représenté par M. DERVILLEZ, M. FELLAH représenté par Mme MAIROT, Mme IN représentée par M. BELEK, M. POUVESLE représenté par Mme CHOISY, M. ANKAOUA représenté par Mme DA FONSECA, M. JÉGO représenté par M. ALBOUY, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Secrétaire de séance : Mme SAINTE ROSE

DATE
D'AFFICHAGE

11 octobre 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

~~~~~

En application des articles 1411-3 et 1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et L.300-5 du Code de l'Urbanisme, Grand Paris Aménagement, -aménageur de la Zone d'Aménagement Concerté des « Bords d'Eau », a transmis le 11 septembre dernier, le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) pour l'exercice 2022.

Vu l'avis favorable de la 4<sup>ème</sup> commission en date du 05 octobre 2023

Il convient d'approuver ce document.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à la MAJORITE (7 contre : M. ALBOUY – Mme DA FONSECA – M. DEYDIER – Mme PINTO JANEIRO – M. ANKAOUA représenté par Mme DA FONSECA – M. JEGO représenté par M. ALBOUY – Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER)**

- D'approuver l'ensemble des documents du Compte Rendu Annuel à la Collectivité présenté pour l'exercice 2022, par Grand Paris Aménagement dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier des Bords d'Eau.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



James CHERON